

« Agir pour une ruralité résiliente en transition »

Mesdames, Messieurs les membres du
comité de programmation et membres
partenaires

Réf. : PM-MC-24.05

Objet : invitation au prochain comité de programmation du GAL Vidourle Camargue

À Aimargues, le 05/12/2024,

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que les membres du Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue se réuniront le :

Vendredi 13 décembre 2024 de 14h00 à 16h00

A la communauté de communes Rhône Vistre Vidourle - salle du conseil

2 avenue de la Fontanisse - 30660 Gallargues-le-Montueux

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Revue générale des projets
- II. Point sur l'utilisation de l'enveloppe financière
- III. Analyse et vote de 6 nouveaux projets pour avis d'opportunité :
 - Rénovation de la piste des arènes – Beauvoisin
 - Étude de faisabilité des solutions de mobilité durables – CC Terre de Camargue
 - Création de la mission oenotourisme – PETR Vidourle Camargue
 - Équipement de la nouvelle cuisine intercommunale d'Aigues-Vives – CC Rhône Vistre Vidourle
 - Équipement de la nouvelle cuisine municipale – Lunel-Viel
 - Aménagement du jardin « les potagers de la Vierge » - Souvignargues

Afin d'organiser au mieux la réunion, il est nécessaire de confirmer votre présence/absence auprès d'Aude FAYE : 04 48 21 61 12/ a.faye@petr-vidourlecamargue.fr

En vous remerciant de votre soutien affirmé, je compte sur vous et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Président du GAL

Pierre MARTINEZ



Informations détaillées sur l'ordre du jour

I. Revue générale des projets

Veillez trouver en annexe la liste des dossiers réorientés et celle des projets identifiés sur le territoire pouvant s'approcher de la stratégie du GAL.

II. Point sur l'utilisation de l'enveloppe financière

D'ores et déjà 25 projets ont bénéficié d'un avis d'opportunité favorable du comité au titre de la programmation LEADER 2022-2027, soient 518 202 € d'aide aux projets.

Ces 25 projets représentent 55 % du million d'euros dédiée aux projets du territoire. A cela, s'ajoute potentiellement l'aide sollicitée par les 6 candidats à l'ordre du jour de la séance du 13 décembre (total de 170 000 € amenant la consommation théorique à 73%).

III. Analyse et vote de 6 nouveaux projets pour avis d'opportunité

Conformément au règlement intérieur du GAL, les porteurs de projets candidats à l'aide du dispositif LEADER présentent leur projet aux membres du comité de programmation pour recevoir un avis d'opportunité à constituer un dossier de demande d'aide.

Seront présentés en séance les projets suivants :

1. Rénovation de la piste des arènes – Beauvoisin
2. Étude de faisabilité des solutions de mobilité durables – CC Terre de Camargue
3. Création de la mission oenotourisme – PETR Vidourle Camargue
4. Équipement de la nouvelle cuisine intercommunale d'Aigues-Vives – CC Rhône Vistre Vidourle
5. Équipement de la nouvelle cuisine municipale – Lunel-Viel
6. Aménagement du jardin « les potagers de la Vierne » - Souvignargues

Vous trouverez le détail des projets en annexe.